

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

Lors de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2024, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année 2025.

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

La tenue des séances régulières du conseil municipal de Saint-Jude pour l'année civile 2025 se tiendront à la salle du conseil du centre communautaire au 930, rue du Centre et débuteront à 20h00:

14 janvier
04 février
11 mars
01 avril
06 mai
03 juin
08 juillet
05 août
02 septembre
1^{er} octobre (Mercredi)(Élection)
11 novembre
02 décembre

DONNÉ à Saint-Jude, ce 13 novembre 2024.



Myriam Fournier
Directrice générale et greffière-trésorière